

Albex ad us. vet.

SUSPENSION ORALE

Anthelminthique à large spectre pour boeufs, chèvres et moutons

Composition

1 ml suspension orale contient:

Albendazolum 100mg

Conserv.: E 216, E 218

Color.: E 142

Excip. ad suspens.

Propriétés / Effets

Albex 10% ad us. vet. déploie un vaste spectre d'action, qui inclut les vers pulmonaires, ténia, grande douve du foie sangsue hépatique ainsi que les vers et les œufs de nématodes gastro-intestinaux.

Veiller à respecter strictement les prescriptions de posologie.

Indications

Infestation par des parasites sensibles à l'albendazole

Bœufs:

Nématodes: *Ostertagia*, *Haemonchus*, *Trichostrongylus*, *Nematodirus*, *Oesophagostomum*, *Bunostomum*, *Cooperia* et *Strongyloides* spp. Ce produit est partiellement efficace contre les larves de *Cooperia* et *Ostertagia*.

Vers pulmonaires: *Dictyocaulus viviparus*

Ténia: *Moniezia* spp.

Grande douve du foie: *Fasciola hepatica*.

Chèvres, Moutons:

Nématodes: *Ostertagia*, *Haemonchus*, *Trichostrongylus*, *Nematodirus* (incl. *N. battus*), *Chabertia* et *Oesophagostomum*. Ce produit est partiellement efficace contre les larves d'*Ostertagia*.

Vers pulmonaires: *Dictyocaulus filaria*

Ténia: *Moniezia* spp.

Grande douve du foie: *Fasciola hepatica*.

Posologie/Mode d'emploi

Bœufs			Chèvres/Moutons		
kg poids	Vers (7,5 mg/kg)	Douves & Vers (10 mg/kg)	kg poids	Vers (5,0 mg/kg)	Douves & Vers (7,5 mg/kg)
50 kg	3,75 ml	5,0 ml	0 – 10 kg	0,5 ml	0,75 ml
100 kg	7,5 ml	10,0 ml	11 – 20 kg	1,0 ml	1,50 ml
200 kg	15,00 ml	20,0 ml	21 – 30 kg	1,5 ml	2,25 ml
300 kg	22,50 ml	30,0 ml	31 – 40 kg	2,0 ml	3,00 ml
400 kg	30,00 ml	40,0 ml	41 – 50 kg	2,5 ml	3,75 ml
500 kg	37,50 ml	50,0 ml	51 – 60 kg	3,0 ml	4,50 ml
600 kg	45,00 ml	60,0 ml	61 – 70 kg	3,5 ml	5,25 ml
700 kg	52,50 ml	70,0 ml	71 – 80 kg	4,0 ml	6,00 ml

Limitations d'emploi

Contre-indications

Pendant le premier mois de gestation, et pendant la saison de rut, il convient de tenir compte du potentiel tératogène dès une dose d'albendazole de 7,5 mg/kg.

L'utilisation intensive d'anthelminthiques peut entraîner l'apparition de résistances. Afin de réduire ce risque, le programme thérapeutique devrait être discuté avec le vétérinaire

Délais d'attente

Bœufs et vaches:

Lait : 5 jours

Tissus consommable 21j.

Chèvres et moutons :

Lait : 5 jours

Tissus consommable 21j.

Remarques particulières

Tenir hors de la portée des enfants.

Limiter à un minimum les contacts directs avec la peau. Se laver les mains après utilisation.

Présentation: Flacon à 1 l avec 60ml injecteur de dosage avec graduation de 1ml.

Mise à jour de l'information: janvier 2003

Swissmedic 56'304 003 (B)

ATC Vet Code: QP52AC11

Fabriquant

Chanelle Pharmaceuticals Manufacturing Ltd.

Loughrea, Co. Galway, Ireland

Distributeur pour la Suisse:

Werner Stricker AG, 3053 Münchenbuchsee

Domicile: 3052 Zollikofen